

Plan local d'urbanisme

Prescription de l'élaboration Plui Coeur du Perche le 18 décembre 2017

Projet de Plui arrêté le 3 juin 2019

Projet de Plui approuvé le 20 janvier 2020

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 20 janvier 2020 approuvant le plan local d'urbanisme intercommunal de la Communauté de communes du Coeur du Perche

Le président
Pascal PECHOU

PLAN DES CONTRAINTES



Date : 9 janvier 2020 Phase : Approbation Echelle : 1 / 35 000 Page n° 6.3

Communauté de communes Coeur du Perche
N° 02 33 21 44 85 / mail : administr@coeurduperche.fr
agence Gilson & Associés SAS urbanisme et paysage
2, rue des Côtés, 28000 Chartres / courriel : contact@gilsonpaysage.com

Légende

Communes

Zones de protection spéciale

Zones de protection spéciale

Atlas des zones inondables

INPN

Znieff1

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique Type 1

Znieff2

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique Type 2

Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux

ZICO

Mouvements de terrain

Glissement

Eboulement

Coulée

Effondrement

Erosion des berges

Cavités souterraines

Cave

Carrière

Naturelle

Indéterminée

Galerie

Ouvrage Civil

Ouvrage militaire

Puits

Souterrain

Périmètres de sécurité des cavités souterraines

Captage à l'étude

Périmètre de protection à l'étude

0 2.5 5 7.5 km